

ASMA : le MASA doit revoir sa subvention pour l'action sociale !

Cette semaine, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ASMA, association gérée par les organisations syndicales du ministère de l'Agriculture pour l'action sociale des personnels et des retraité·e·s du MASA (<https://www.asma-nationale.fr/com/homepage>)

A cette occasion, l'ensemble des organisations syndicales ont interpellé le ministre et ses représentant·e·s venu·e·s à l'AG de l'ASMA à propos de la subvention que le MASA verse à l'association ; cette subvention n'ayant quasiment pas bougé depuis plus d'une dizaine d'années :

[View Fullscreen](#)

A cette interpellation, l'administration a répondu :

– à court terme, la situation financière de l'ASMA n'est pas inquiétante, le fonds de roulement étant conséquent. En creux, comprendre que l'abondement exceptionnel demandée par l'intersyndicale n'est pas d'actualité ! Ce que l'intersyndicale déplore, à un moment de l'année où l'ASMA a déjà dû interrompre les inscriptions pour les séjours, le budget prévisionnel étant déjà atteint à cause de

l'augmentation des demandes – ce dont nous nous félicitons – et de l'augmentation des coûts liés à l'inflation !

– à plus long terme, l'administration souhaite ouvrir le chantier de la réécriture de la convention qui date de 2015 (<https://www.asma-nationale.fr/com/page/2662>)... mais sans donner aucune perspective véritable à ce jour...

L'intersyndicale va poursuivre son engagement aux côtés de l'ASMA nationale et des ASMA départementales dans l'intérêt des agent.e.s et des bénéficiaires de l'action sociale du ministère de l'Agriculture pour sécuriser le budget de l'Action Sociale du MASA et continuer à défendre et promouvoir cet outil d'action sociale si singulier !

Le contexte inflationniste qui perdure, la décision d'aider les bénéficiaires en revalorisant le Quotient Familial imposent au MASA une révision du montant de sa subvention !

L'intersyndicale n'hésitera pas à appeler les agent.e.s à se mobiliser pour défendre cet outil qui leur appartient par intermédiaire de leurs représentant.e.s élu.e. à l'occasion des élections professionnelles.

L'intersyndicale du MASA

Retrouvez ici le courrier adressé au ministre le 22 mai dernier :
<https://elan-commun.fr/2023/05/23/asma-lintersyndicale-ecrit-a>

[u-ministre/](#)).